

Devise d'affichage : k EUR

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	212
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	247
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	45 276
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	1 275
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	3 574
Actions - cotées	R0110	3 061
Actions - non cotées	R0120	513
Obligations	R0130	13 464
Obligations d'État	R0140	1 097
Obligations d'entreprise	R0150	12 367
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	20 580
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	6 383
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	7 226
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-801
Non-vie hors santé	R0290	-801
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	8 027
Santé similaire à la vie	R0320	8 027
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	479
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	1 317
Autres créances (hors assurance)	R0380	0
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	10 158
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	64 916
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-333
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-333
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	-506
Marge de risque	R0550	173
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	14 249
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	14 249
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	10 616
Marge de risque	R0640	3 633
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	216
Passifs d'impôts différés	R0780	402
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	250
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	411
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 581
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	315
Total du passif	R0900	17 092
Excédent d'actif sur passif	R1000	47 825

Devise d'affichage : k EUR

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties				
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	R0030	0		0	0		0	0	0	0	0		10 616	0	0	0	10 616
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		0	0		0	0	0	0	0		8 027	0	0	0	8 027
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	0		0	0		0	0	0	0	0		2 590	0	0	0	2 590
Marge de risque	R0100	0	0			0			0	0	0	3 633			0	0	3 633
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Meilleure estimation	R0120	0		0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Marge de risque	R0130	0	0			0			0	0	0	0			0	0	0
Provisions techniques - Total	R0200	0	0			0			0	0	0	14 249			0	0	14 249

Devise d'affichage : k EUR

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée									Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	R0060	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0	0	-733	0	0	0	0	-733
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-954	0	0	0	0	-954
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221	0	0	0	0	221
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut - total	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	228	0	0	0	0	228
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153	0	0	0	0	153
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	0	0	0	0	74
Total meilleure estimation - brut	R0260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-506	0	0	0	0	-506
Total meilleure estimation - net	R0270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	295	0	0	0	0	295
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173	0	0	0	0	173
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	R0320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-333	0	0	0	0	-333
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-801	0	0	0	0	-801
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	468	0	0	0	0	468

Devise d'affichage : k EUR

S.19.01.21 - 01 Accident

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	1
--	-------	---

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	94	416	298	149	23	9	2	0	0	0	0
N-8	R0170	91	365	234	114	12	1	0	0	0	0	0
N-7	R0180	34	203	132	63	23	3	0	0	0	0	0
N-6	R0190	24	140	107	36	13	1	0	0	0	0	0
N-5	R0200	29	102	67	41	14	8	0	0	0	0	0
N-4	R0210	22	115	71	23	4	0	0	0	0	0	0
N-3	R0220	18	74	39	29	0	0	0	0	0	0	0
N-2	R0230	5	33	30	0	0	0	0	0	0	0	0
N-1	R0240	9	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N	R0250	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
		C0170	C0180
R0100		0	0
R0160		0	991
R0170		0	817
R0180		0	459
R0190		0	321
R0200		8	261
R0210		4	234
R0220		29	160
R0230		30	67
R0240		34	43
R0250		10	10
Total	R0260	115	3 365

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-5	R0200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-4	R0210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-3	R0220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-2	R0230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-1	R0240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N	R0250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		Fin d'année (données actualisées)
		C0360
R0100		0
R0160		0
R0170		1
R0180		2
R0190		2
R0200		3
R0210		5
R0220		9
R0230		15
R0240		40
R0250		109
Total	R0260	187

Devise d'affichage : k EUR

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	13 916	0	0	86	0
Fonds propres de base	R0020	47 825	0	0	-32	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	47 825	0	0	-32	0
Capital de solvabilité requis	R0090	9 019	0	0	30	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	47 825	0	0	-32	0
Minimum de capital requis	R0110	3 700	0	0	0	0

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 550	1 550		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	46 275	46 275			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	47 825	47 825	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et callables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, callables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	47 825	47 825	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	47 825	47 825	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	47 825	47 825	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	47 825	47 825	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	9 019				
Minimum de capital requis	R0600	3 700				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	5,30				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	12,93				

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	47 825
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 550
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	46 275
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	-221
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-221

Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	5 989		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 651		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	4 220		
Risque de souscription en non-vie	R0050	627		
Diversification	R0060	-3 499		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	8 987		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	222
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-190
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	9 019
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	9 019
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Devise d'affichage : k EUR

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
Résultat MCRNL	R0010		75	
		Mmeilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
		C0020	C0030	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0	
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0	
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0	0	
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0	
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0	0	
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0	0	
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0	0	
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0	
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0	
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0	
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	295	168	
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0	
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0	
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0	
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0	

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
Résultat MCRL	R0200		1 475	
		Mmeilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	
		C0050	C0060	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0		
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	2 590		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		2 029 827	

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 551
Capital de solvabilité requis	R0310	9 019
Plafond du MCR	R0320	4 059
Plancher du MCR	R0330	2 255
MCR combiné	R0340	2 255
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	3 700